

Assemblée Générale des trois coopératives féculières

Une campagne de transition

Les assemblées générales des coopératives de Vecquemont, de Vic et d'Haussimont se sont tenues dans la première quinzaine de décembre.

Pour chacune d'elle, les producteurs étaient nombreux à avoir fait le déplacement pour venir assister aux travaux, échanger avec les administrateurs et surtout pour avoir plus de visibilité au niveau du prix.

La production de fécule cette année est marquée par les conditions climatiques très variables depuis les plantations jusqu'aux derniers arrachages, alternant des périodes de très fortes pluies et de sécheresses importantes. Les producteurs n'auront pas été épargnés et cette campagne restera pour beaucoup comme l'une des plus éprouvantes de cette décennie même si, au final, les rendements moyens sont plutôt de bonne facture, en particulier grâce à la très forte richesse féculière. Sur ce sujet, l'annonce faite par Pierre-Christophe Duprat de Téréos de payer, dès cette année, la richesse féculière au-delà de 23 aura été l'un des faits les plus marquants de ces assemblées générales. En effet, demandée régulièrement par l'ensemble des producteurs mais plafonnée depuis le début des règlements européens, c'est la première fois que les producteurs vont

être payés en fonction de la forte teneur en fécule contenue dans le tubercule.

"Le féculier a intérêt à avoir de la richesse, il faut donc encourager les producteurs à rechercher cette richesse", a expliqué Pierre-Christophe Duprat qui a précisé que toutes les livraisons de pommes de terre de cette campagne seront revues et que le point de richesse féculière supplémentaire serait payé de l'ordre de 1 €/tonne.

Une augmentation des prix sur les trois campagnes

Les explications ont également été fournies pour expliquer l'évolution du prix de la pomme de terre. Les responsables des féculeries ont voulu donner un peu de visibilité aux producteurs, dans un secteur que l'on sent en plein changement du fait de la fin de l'OCM fécule. Certes, les aides couplées à la production, qui représentaient plus de

13 €/t avant modulation, ne sont plus payées à la tonne de fécule produite mais tous les producteurs ayant contractualisé en 2011 percevront

l'équivalent de plus de 22 €/t dans leur compte de DPU, et ce pour aux moins deux, voire trois campagnes. Les industriels sont bien conscients de la nécessité de revaloriser le prix de la pomme de terre féculière mais ils doivent, pour cela, développer des fécules à plus forte valeur ajoutée et prospecter de nouveaux marchés rémunérateurs, ce qui nécessite une période d'adaptation. Pour cette campagne, les prix, selon les industriels, se situeront autour de 45 €/tonne sans compter les compléments éventuels de fin de campagne, ni les primes bonus-malus, prestation de stockage et primes de transport.

Pour les plantations 2013, ce prix hors prime et hors compléments de fin de campagne évoluera autour de 53 €/t à 17 avec des différences de modalités de paiements entre Haussimont et Vecquemont. Enfin, pour 2014, la coopérative de Vecquemont pense que ce prix de base évoluera encore à la hausse. La revalorisation du prix de la pomme de terre féculière est donc en route. Que ce soit par le système de retour par rapport à la marge de la filière à Vecquemont ou par une indexation du prix d'acompte sur le prix de l'amidon pour Haussimont, la volonté d'associer les producteurs aux résultats de l'entreprise est partagée à la fois par Roquette et par Téréos. Ce partenariat mis en avant entre producteurs et industriels est plutôt de bon augure pour passer le cap de la restructuration du marché européen de la fécule. ■

BERTRAND OUILLO, UNPT



L'Assemblée générale de la coopérative de Vecquemont le 5 décembre à Bernaville (80) a rassemblé près de 300 participants.